



UvA-DARE (Digital Academic Repository)

Le roi et l'exil

Les relations de Charles de Gaulle avec les Juifs jusqu'en 1940

Foucaud-Royer, E.A.J.

Publication date

2019

Document Version

Other version

License

Other

[Link to publication](#)

Citation for published version (APA):

Foucaud-Royer, E. A. J. (2019). *Le roi et l'exil: Les relations de Charles de Gaulle avec les Juifs jusqu'en 1940*.

General rights

It is not permitted to download or to forward/distribute the text or part of it without the consent of the author(s) and/or copyright holder(s), other than for strictly personal, individual use, unless the work is under an open content license (like Creative Commons).

Disclaimer/Complaints regulations

If you believe that digital publication of certain material infringes any of your rights or (privacy) interests, please let the Library know, stating your reasons. In case of a legitimate complaint, the Library will make the material inaccessible and/or remove it from the website. Please Ask the Library: <https://uba.uva.nl/en/contact>, or a letter to: Library of the University of Amsterdam, Secretariat, Singel 425, 1012 WP Amsterdam, The Netherlands. You will be contacted as soon as possible.

Introduction

Près de cinquante ans après sa disparition, la mémoire du général de Gaulle est affectée d'une profonde revalorisation. A gauche, le parti socialiste, redécouvrant le gaullisme social et se dépouillant d'un demi siècle de rivalités, a pris la voie d'une réhabilitation d'autant plus franche qu'elle s'est inscrite dans le chantier d'une social-démocratie en construction. C'est dans ce cadre que le Premier ministre Manuel Valls, en 2014, incluait le personnage parmi les références de son socialisme : « la grandeur de Jaurès, de Clemenceau, de De Gaulle »¹.

A droite, c'est le phénomène inverse qui s'est produit. La tradition gaulliste s'est émoussée. Quoique faisant toujours figure de glorieuse origine, elle ne s'impose plus d'elle-même comme un élément fédérateur incontesté. C'est ce que signifiait en 2001 le député des Hauts-de-Seine Nicolas Sarkozy, en passe de prendre la tête du principal parti gaulliste : « Dieu que le paysage est triste en novembre du côté de Bar-le-Duc, il pleut quasi invariablement, il fait froid et le vent souffle fort, à croire que les conditions atmosphériques se mettent de la partie pour rendre le pèlerinage un peu plus difficile »².

C'est donc à une convergence des mémoires que l'évolution de la politique française nous a conviés. Convergence à laquelle n'a pas souhaité s'exclure l'extrême droite, qui n'hésite plus à se réclamer du grand homme dans une manœuvre de grand écart dont elle a le secret³. Il n'y a guère que l'ultra-gauche, trop héritière de « l'esprit de mai », pour demeurer en dehors d'un tel engouement. Encore l'a-t-on vue, avec Jean-Luc Mélenchon, chanter les vertus du patriotisme et ne pas dédaigner, dans ce cadre, une référence au chef des Français Libres⁴.

Qu'on ne s'y trompe pas : on aurait tort de voir dans cette ovation unanime une victoire du gaullisme. Au commencement des années 2000, le terme même n'était plus compris par la jeune génération et Dominique de Villepin devait se donner la peine d'en expliquer le sens sur les plateaux de télévision.

La vérité, moins reluisante, est donc celle-ci que n'ayant bénéficié d'aucune réflexion d'envergure, n'ayant été incarné par aucun homme de génie, ayant pour ainsi dire vécu sur son fonds propre, le gaullisme n'a cessé de décliner à mesure que passait le siècle. Il est donc mort de sa belle mort, avec les derniers témoins historiques du Général.

¹ Déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale, 8 avril 2014.

² Cité par Laurent de Boissieu, De Gaulle-Sarkozy, une filiation revendiquée, *La Croix*, 9 novembre 2010.

³ Guillaume Erner, entretien avec Marine Le Pen, *L'invité des Matins*, émission diffusée sur France culture le 6 juin 2018.

⁴ Meeting à Rennes, 26 mars 2017.

La situation telle qu'elle se présente aujourd'hui ne va donc pas sans paradoxe. D'un côté, elle indique le dépérissement du gaullisme comme force politique constituée, comme idéologie, et même comme legs institutionnel – puisque la Constitution de 1958 a été à ce point retouchée depuis sa création que l'équilibre des pouvoirs s'en est trouvé profondément modifié. D'un autre côté, il semble que la popularité du personnage qui en a été l'initiateur n'a jamais été aussi grande. Et pas seulement chez les politiciens. En témoignent la vitalité des publications, des documentaires, les émissions qui lui sont consacrées – dont l'une, en avril 2005 sur France 2, l'élisait même (la qualité de cette élection étant bien sûr discutable) « plus grand Français de tous les temps ». L'année 2008 a fourni à elle seule l'illustration parfaite de ce double mouvement puisqu'en même temps que se déroulait dans l'indifférence générale le jubilé de la V^e République, un grand « historial » à la gloire de son fondateur était solennellement inauguré sur le site des Invalides, à Paris.

Distance anthropologique et intérêt culturel : la conjoncture offrait une situation idéale, en somme, aux historiens qui auraient pu saisir l'occasion pour lancer un vaste renouvellement de l'historiographie gaullienne au commencement du XXI^e siècle !

Or dans la considérable bibliographie consacrée au fondateur de la république française, on ne saurait dire ces dernières années que tous les ouvrages aient été entrepris dans un pur esprit d'originalité. Tout ne fut pas morose, bien sûr. Les travaux de Maurice Agulhon, continués par ceux du britannique Sudir Hazareesingh, ont pu permettre de dégager les spécificités du « mythe gaullien »⁶. De même les biographies d'Eric Roussel et, outre-Atlantique, de Julian Jackson, ont-ils permis de jeter sur le personnage un regard qui réponde aux critères actuels de l'objectivité⁷. Enfin, les réactions très vives d'un comité d'historiens en opposition aux deux gros volumes de souvenirs de l'amiral Philippe de Gaulle, l'année suivante, ont clairement montré que notre époque ne pouvait plus se contenter de redorer à chaque génération la statue du commandeur, et qu'il n'existe pas de clause d'exception permettant de faire primer la mémoire sur l'histoire lorsqu'on s'occupe du gaullisme⁸.

Il n'empêche. Trop nombreux, encore, sont ceux qui reprennent à leur compte les termes d'« épée », de « connétable », de « volonté », d'« Histoire » (avec sa grande hache), quand ce ne sont pas les figures tutélaires de Jeanne d'Arc, Saint Louis ou Chateaubriand qui sont tout bonnement invoquées, sans prendre soin d'interroger ce style qui, comme le

⁶ Le Plus Grand Français de tous les temps, émission présentée par Michel Drucker et Thierry Ardisson, diffusée sur France 2 les 14 mars et 4 avril 2005.

⁷ Maurice Agulhon, *De Gaulle : Histoire, symbole, mythe*, Paris : Hachette, 2000. Sudir Hazareesingh, *Le mythe gaullien*, Paris : Gallimard, 2010.

⁸ Eric Roussel, *Charles de Gaulle*, Paris : Gallimard, 2002. Julian Jackson, *A Certain Idea of France : The Life of Charles de Gaulle*, Londres : Allen Lane/Penguin, 2018.

⁹ Philippe de Gaulle, *De Gaulle mon père*, 2 volumes, Paris : Plon, 2003-2004. *Le Débat*, Paris : Gallimard, 2005/2 (n°134). Signalons aussi le collectif *Réplique à l'amiral de Gaulle*, Paris : Le Rocher, 2004.

dénonçait déjà très justement Jean-François Revel en 1959, constitue l'armature même du gaullisme et détermine très largement le cadre dans lequel il s'est donné à voir.

A supposer même que le fameux dilemme de l'historien posé par Pierre Nora soit vrai : « ou vous accordez d'emblée de jeu au personnage l'exceptionnalité absolue qu'il revendique, et l'essentiel est abandonné ; ou vous la refusez, et vous manquez l'essentiel », c'est presque à chaque fois dans le premier écueil que l'historiographie continue de donner⁹. Les antigauillistes ont rarement fait l'histoire, et pour cause. Mais une histoire s'adonnant à une lecture trop généreuse du gaullisme n'en devient pas légitime pour autant. Non qu'une telle histoire ait toujours été dénuée de mérites : elle fut sans doute nécessaire pour lancer les grands chantiers, alors que les cendres du Général étaient encore chaudes, ses successeurs aux commandes, son héritage sous nos pieds. Très vite cependant, l'analyse pouvait bénéficier d'autres problématiques, tandis que l'extrême pointillisme apporté sur des questions certes cruciales, mais désormais bien renseignées, tranchait par contraste avec le silence presque total qui affectait les dossiers restés en souffrance.

La faute à qui ? A Charles de Gaulle, sans doute, si l'on comprend qu'à la faveur d'événements exceptionnels le personnage s'est arrangé pour imposer un style, des thèmes, quasiment une grammaire, en même temps qu'il mettait en œuvre sa politique. Mais ainsi qu'il le pensait lui-même de Louis XIV, il serait vain de lui reprocher « d'avoir vécu en France, et de son temps »¹⁰. Dire d'un personnage historique qu'il a été historique ne peut suffire à prétendre écrire l'histoire. De Gaulle reste comme un géant du siècle, c'est entendu ; c'est aux vivants, désormais, qu'il revient de proposer une lecture actualisée de son action. Etant entendu que ce n'est qu'à ce prix que cette dernière pourra encore prétendre signifier quelque chose.

Refuser à une grande figure d'autrefois le crible du présent, ce n'est pas tant la servir que la figer dans une image pieuse, la réduire à un souvenir, et en définitive, ordonnancer son oubli. Or qui, ces derniers temps, a mis Charles de Gaulle en relation avec l'évolution des sciences sociales ou des thématiques qui préoccupent la société dans son ensemble ? Qui lui a appliqué ce même prisme qu'on a posé sur tous ses grands contemporains ? Moins bien ménagé, Pétain a été étudié sous l'angle de sa sexualité¹¹. Roosevelt l'a été du point de vue de la question des minorités noires¹². Deux livres existent déjà sur le rapport de Churchill avec les Juifs¹³. De tout cela, de Gaulle a-t-il vocation à demeurer en marge, alors même que plusieurs

⁹ Jean-François Revel, *Le style du Général*, Paris : Julliard, 1959.

¹⁰ Pierre Nora, L'historien devant de Gaulle, dans Institut Charles de Gaulle, *De Gaulle en son siècle : I. Dans la mémoire des hommes et des peuples*, Paris : La documentation française-Plon, 1991, p. 176.

¹¹ Alain Peyrefitte, *Le Mal Français*, Paris : Plon, 1976, p. 103.

¹² Hervé Bentegeat, « *Et surtout, pas un mot à la Maréchale...* » : *Pétain et ses femmes*, Paris : Albin Michel, 2014.

¹³ Lauren Rebecca Sklaroff, *Black Culture and the New Deal: The Quest for Civil Rights in the Roosevelt Era*, Chapel Hill : University of North Carolina Press, 2009.

¹⁴ Martin Gilbert, *Churchill and the Jews*, New York : Henry Holt and Co, 2007. Michael Cohen, *Churchill and the Jews*, 2^e édition Abingdon-on-Thames : Routledge, 2003.

de ses petites phrases – la France « pays de race blanche », « Colombey-les-deux-Mosquées » – ne cessent d’être ressassées, souvent à contresens, dans le débat public ? C’est faire bien peu de cas, dans notre société, du rôle de l’historien.

Le gaullisme n’est pas une valeur refuge, ni Charles de Gaulle un buste destiné aux musées aussi grandioses soient-ils. Dans notre temps de quête identitaire, de crise morale et matérielle, une critique saine et impartiale de ce personnage, auquel on se réfère volontiers comme au dernier des grands hommes d’Etat français, peut en revanche contribuer à mieux cerner le présent, partant, à mieux envisager l’avenir. C’est à cette ambition que le présent travail a voulu répondre en étudiant les relations qui lient le premier Charles de Gaulle aux Juifs de son époque. Il a semblé en effet que les rapports du « roi en exil » – ainsi serait-il qualifié dès ses années d’études – avec la *royauté exilée*, pourrait combler le vide qui sépare le de Gaulle d’il y a un demi-siècle du de Gaulle tel qu’il peut être lu actuellement. Un tel travail avait en tout cas pour soi l’avantage de la nouveauté ; il valait donc à ce titre la peine d’être tenté.

C’est un fait, en effet, que la période antérieure à 1940 a beaucoup moins retenu l’attention des historiens que la période suivante, alors même que cette dernière s’étend sur près d’un demi-siècle. Un autre fait marquant est que ceux qui se sont penchés spécifiquement sur cette période, en plus de figurer en assez petit nombre, ont généralement privilégié l’approche traditionnelle : histoire familiale (Clerc, Valynseele et Dreneau) ou régionale (Marcq) principalement, avec une nette propension à l’hagiographie (Larcen, Tauriac) ou bien une forme qui les apparente davantage au témoignage, pas nécessairement neutre, qu’à une recherche proprement dite (Auburtin, Loustaunau-Lacau, Pouget). Si quelques travaux échappent à cette règle (Guelton, Nicault, Rudelle), ils ont en commun leur caractère circonscrit.

Le constat est également valable, sinon plus, lorsqu’on évoque le sujet ici retenu. La perception gaullienne du judaïsme et des Juifs, sujet glissant, a volontiers été instrumentalisée dans la querelle opposant gaullistes et antigauillistes. Pour les premiers, les plus nombreux, le philosémitisme gaullien serait seul à même de rendre compte de la grandeur comme de la profonde culture du personnage. Le Général, héritier d’une famille dreyfusiste, demeure à leurs yeux l’opposant à Vichy, le défenseur des populations opprimées, l’ami critique mais sincère de l’Etat d’Israël. Positionnement tranché qui, outre la Fondation Charles de Gaulle (Alain Larcen, Philippe de Gaulle), a été défendu par des personnages aussi éminents que le mémorialiste Alain Peyrefitte ou le biographe Jean Lacouture. Quant aux antigauillistes attribuant à Charles de Gaulle des positions antisémites – soit pour les dénoncer soit pour s’en délecter – ils regroupent les vieux ennemis de la France Libre comme de l’indépendance algérienne. Si leur étude est d’un intérêt plus limité, il peut cependant se révéler utile et c’est pourquoi les noms de Roger Peyrefitte ou d’André Figueras figureront eux aussi dans les pages qui suivent.

Bien entendu, un tel sujet n'a pas toujours été accaparé par la politique partisane. Après le revirement des positions françaises face à l'Etat israélien dans les années 1960, par exemple, nombreux furent ceux qui s'interrogèrent en toute bonne foi sur les rapports réels du gaullisme avec les Juifs. Raymond Aron reste comme le plus percutant de ces analystes, mais il fut loin d'être le seul¹⁵.

Il faut bien constater pourtant que de telles investigations impactent peu l'avant 1940, et que, à l'exception notable du journaliste Jean-Raymond Tournoux dont les publications et les archives témoignent d'un professionnalisme digne de confiance – quand bien même la méthode employée, à la limite du reportage de presse, ne peut suffire à notre temps – l'information sur ce sujet demeure très lacunaire¹⁶. Autant l'attitude du Général face à l'antisémitisme de guerre ou à la politique israélienne ont pu faire l'objet de très nombreuses études (François Broche, Daniel Cohen, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Louis Terrenoire), autant on s'est gardé d'établir un lien entre cette politique et le substrat culturel dont avait hérité le personnage dans sa jeunesse – quand bien même ce lien aurait été établi par le principal intéressé, officiellement, lors de la conférence de presse du 27 novembre 1967. Le travail de synthèse du professeur Daniel Amson faisant là encore exception et étant d'ailleurs trop succinct pour couvrir un tel sujet¹⁷.

Le champ a donc paru libre pour une investigation renouvelée. Celle-ci s'appuie sur quantité d'archives inexploitées sous ce rapport (religieuses, administratives, institutionnelles ou personnelles), une presse d'époque abondante (et qu'une récente numérisation rend aisément consultable), quelques témoignages choisis (généralement disponibles, plus rarement collectés), enfin sur l'évolution récente de l'historiographie qui, allant de l'étude du judaïsme français jusqu'à celle des milieux monarchistes (Birnbaum, Delmaire, Duclert, Duclos, Giocanti, Kaspi, Kertzer, Landau, Leymarie et Prévostat, Mayeur, Pitette, Schor, Winock), implique parfois directement la famille de Gaulle (Auffray, Pierrard).

La méthode retenue pour l'exploitation de toutes sources : collecte, croisement, hiérarchisation et ordonnancement, ne prétend pas à l'originalité, pas plus que la rédaction pour laquelle une sage approche chronologique a été retenue, discrètement relayée par une thématisation par chapitres dans la deuxième partie, au moment d'aborder les années 1920 et 1930. Le but étant de montrer d'une part comment, et pourquoi, l'attitude de Charles de Gaulle se modifia envers ses contemporains juifs durant ces années-là, d'autre part comment comprendre ce revirement, enfin comment ce revirement éclaire le fonctionnement du gaullisme et éventuellement modifie la perception qu'on peut en avoir.

¹⁵ Raymond Aron, *De Gaulle, Israël et les Juifs*, Paris : Plon, 1968.

¹⁶ Les cotes 492 AP/1 et surtout 492 AP/36 (relative au séjour en Pologne) ont été consultées. Difficilement exploitables en dehors d'un intéressant ensemble de coupures de presse, elles témoignent néanmoins de la solidité des renseignements collectés et de la réflexion.

¹⁷ Daniel Amson, *De Gaulle et Israël*, Paris : Presses Universitaires de France, 1991.

Avant d'offrir à la lecture les résultats de cette enquête nouvelle, peut-être serait-il bon de dire un mot sur les raisons qui l'ont fait arrêter en 1940, et non trente ans plus tard, en 1969 ou 1970. Après tout, la « Question juive » est loin de disparaître avec la Seconde Guerre mondiale, bien au contraire ! Non seulement celle-ci acquiert – bien malgré elle – une place prépondérante avec le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, mais son existence ne cessera plus dès lors d'impacter le gaullisme. Entre les douze années de « traversée du désert » consécutives à la démission de 1946, et cette espèce d'apocalypse – « moi ou le chaos »¹⁸ – qui renverse une seconde fois de Gaulle en 1969, dans un contexte politique mêlant création de l'Etat hébreu, Guerre froide et décolonisation, soutenu par un personnel et des réseaux largement tributaires de la France Libre : chaque fois, des Juifs seront présents dans le dispositif gaullien où face à lui, entraînant des prises de position susceptibles d'intéresser au premier titre ce sujet. On peut donc à bon droit penser qu'il aurait été intéressant de pousser une telle étude plus loin dans la chronologie.

Il n'en a pas été ainsi, et cela tient à plusieurs raisons. D'abord, parce que l'ampleur de la tâche ainsi entendue aurait excédé le cadre prévu pour ce travail. Motif matériel, qui pour n'être pas tout à fait insignifiant ne saurait à lui seul justifier un pareil choix. Une deuxième raison, de fond celle-là, y a donc concouru. C'est que l'objectif étant avant tout de défricher un domaine délaissé par une bibliographie réputée « pléthorique », mais qui prend souvent l'aspect d'un « curieux assemblage »¹⁹, il s'agissait de faire apparaître un de Gaulle moins bien connu : celui des cinquante premières années, pris dans le cadre de sa vie privée et de sa formation intellectuelle, sociale et politique, afin d'éclairer des évolutions ultérieures, mieux connues. En somme, d'étudier de Gaulle d'abord sous le prisme de l'histoire culturelle, et non de l'histoire politique, diplomatique ou militaire.

La France Libre, de même que les relations franco-israéliennes sous les IV^e et V^e Républiques, ont été en effet plusieurs fois étudiées par des historiens qualifiés bénéficiant du témoignage de personnalités aujourd'hui disparues. Non seulement de tels éléments n'auraient rien gagné à être repris dans ces pages, mais ils auraient risqué de faire tomber l'ensemble sous l'étiquette de « curieux assemblage » susmentionnée, tant la méthodologie et la visée des deux parties eussent paru en totale dissonance : exploitation d'archives d'une part, synthèse universitaire de l'autre.

Dernière raison, qui n'est pas la moindre : à l'heure où sont écrites ces lignes, toutes les archives publiques se rapportant à Charles de Gaulle ne sont pas ouvertes à la recherche. Certaines cotes du fond présidentiel conservé aux Archives nationales, notamment celles

¹⁸ Mot de Gaston Defferre après le discours du 4 novembre 1965 préluant à la réélection de Charles de Gaulle à la Présidence de la République en décembre de la même année. Cité par Daniel Amson, *La vie politique sous la V^e République*, Paris : Ellipses, 2002, p. 60.

¹⁹ Agnès Callu, *Les archives du général de Gaulle. Bilan critique et perspectives*, *Vingtième Siècle : Revue d'histoire*, Paris : Presses de Sciences Po, 2006/4 (n°92), pp. 181-189.

contenant des documents relatifs à la Guerre des Six jours, demeurent obstinément fermées²⁰. Si bien que, à peine achevé, ce travail eût été, sinon obsolète, du moins susceptible de sérieuses révisions.

Tout cela n'a pas empêché de faire appel à l'occasion à des éléments tirés de la seconde partie de la biographie gaullienne, à la manière d'un éclairage rétroactif ayant pour fonction de percevoir la portée des éléments précédemment mis au clair. Charles de Gaulle n'ayant pas changé d'identité, pas plus qu'il n'a relégué son titre ni son habit, dans la seconde partie de son existence, la référence à ses premières années est susceptible de fournir une clef précieuse pour décoder la période qui suit. C'est tout le sens de cette recherche que d'en fournir l'illustration. Avec l'espoir de comprendre un peu mieux ce personnage complexe, tout à la fois moderne et traditionnel, rural et citadin, militaire et politique, écrivain et homme d'action, qui réussit le tour de force de se faire inhumer en comité restreint dans son village tandis qu'à Notre-Dame étaient organisées en son absence de grandioses funérailles pour les grands de ce monde. Comme si un double enterrement pouvait seul convenir à un personnage qui se savait, ou se voulait, énigmatique.

A l'instar des monarques d'autrefois, Charles de Gaulle aura ainsi eu deux corps. L'un, terrestre, repose aujourd'hui à Colombey-les-deux-Eglises auprès de sa famille, dans une tombe dénuée d'apparat. L'autre, politique, a investi d'innombrables lieux de mémoire, physiques et symboliques : il a longtemps été le seul souci des historiens. On aura compris que c'est davantage vers le premier de ces deux corps que l'histoire telle qu'elle est pratiquée ici concentre ses efforts. Elle pourrait prendre pour devise l'ancien adage des rois, retouché pour la circonstance d'une manière qui, se plaît-on à penser, aurait pu plaire à l'intéressé : le gaullisme est mort, vive de Gaulle !

²⁰ Cotes AF/5(1)/1383 et AF/5(1)/788. Dans le cas où les informations contenues dans un dossier revêtent un caractère sensible, le Code du Patrimoine impose dans son article L213-2 un délai de 50 ans avant consultation à compter du document le plus récent.